



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



L'appel du Sahel : une réponse mondiale

Série de réunions sur la lutte contre le terrorisme

Mobiliser les populations locales dans l'action menée pour prévenir l'extrémisme violent et s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme

26-27 février, Alger, Algérie

Note d'orientation

1. Introduction

En dépit de l'action menée à l'échelle mondiale pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la région du Sahel continue de faire face à une détérioration de la situation qui a atteint une ampleur sans précédent ces dernières années. Elle menace non seulement les populations du Sahel, mais également le statut d'État des pays de la région. Le Sahel est devenu une zone de repli et de redéploiement pour les réseaux de groupes terroristes et la criminalité organisée. Conjugée aux autres problèmes sociaux, politiques, économiques, environnementaux et idéologiques, cette situation empêche la région et les pays voisins d'instaurer la paix, la sécurité et la prospérité. Les difficultés auxquelles le Sahel se heurte aujourd'hui exigent une stratégie de lutte contre le terrorisme efficace dans le cadre d'une approche multidimensionnelle et une plus grande attention portée aux mesures préventives.

À l'issue du Premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme (septembre 2021, Vienne (Autriche)), une déclaration conjointe – l'*Appel du Sahel* – a été publiée et un Plan d'action élaboré. Le Plan prévoit une série de cinq réunions pour relever de manière collective les divers défis auxquels se heurte le Sahel. Chaque réunion portera sur l'un des cinq principaux domaines nécessitant un appui pour une stratégie de lutte contre le terrorisme efficace et durable : l'environnement, les populations locales, la sécurité, l'éducation et le développement. Les réunions examineront chaque domaine en s'intéressant aux préoccupations des populations, des États et de la région.

L'objectif ultime des cinq réunions est de formuler des recommandations propres à chaque domaine. Ces dernières seront présentées lors du deuxième Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme (en 2023, lieu et dates à confirmer) intitulé *La réponse mondiale à l'Appel du Sahel*. À l'issue du Sommet, les recommandations déboucheront sur des actions concrètes qui auront été élaborées en consultation avec les populations du Sahel. Une fois mises en œuvre, elles contribueront à favoriser le développement humain des populations du Sahel, à diminuer la prévalence du terrorisme et de la criminalité organisée et à attirer davantage l'attention de la communauté internationale sur les besoins et les difficultés de la région du Sahel. Un mécanisme viable de surveillance, de coordination et d'évaluation parlementaire appuyant l'action menée à l'échelle internationale pour protéger les pays du Sahel sera également mis en place.

2. Contexte

Au cours des 20 dernières années, la communauté parlementaire mondiale s'est tout particulièrement penchée sur le terrorisme et, depuis 1996, l'UIP a adopté 12 résolutions relatives à cette thématique. Ces dernières ont toutes insisté sur l'importance de la coopération avec les entités compétentes de l'ONU pour appuyer la mise en œuvre des stratégies onusiennes, notamment la



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Les Parlements membres de l'UIP ont adopté à l'unanimité une résolution qui favorise la réalisation de cette stratégie et se sont engagés à fournir l'appui législatif nécessaire pour l'application des résolutions pertinentes de l'ONU.

Depuis 2016, l'UIP renforce son action afin de sensibiliser l'opinion mondiale aux victimes du terrorisme. À la 137^e Assemblée de l'UIP (Saint-Petersbourg (Russie), octobre 2017), les Parlements membres ont approuvé la création du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Il sert de point focal mondial pour les activités parlementaires liées à la lutte contre le terrorisme. Ce Groupe est constitué de membres possédant une expérience et des connaissances pertinentes. Sa mise en place a donné lieu à la création du Programme de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP. Les membres du Groupe consultatif ont désigné le Sahel comme un domaine prioritaire.

En septembre 2021, l'UIP a organisé à Vienne (Autriche) le premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme. À l'occasion du Sommet, les parlementaires ont débattu des voies propices à l'avènement de la paix et d'un avenir meilleur pour les victimes du terrorisme, en mettant un accent particulier sur la région du Sahel. Les débats tenus dans le cadre du Sommet ont donné lieu à l'*Appel du Sahel*, une déclaration conjointe dans laquelle les parlementaires ont réclamé des mesures de soutien en faveur de la paix et du développement durable au Sahel. Un bloc parlementaire mixte a été créé pour coordonner les travaux de l'Appel. Le bloc comprend l'Union interparlementaire, le Parlement arabe, le Comité interparlementaire du G5 Sahel et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Il coopère aussi étroitement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le bloc s'est donné comme objectif d'obtenir des résultats concrets en aidant et en soutenant les pays du Sahel dans le cadre d'une démarche globale.

En 2021, l'UIP a élaboré une nouvelle Stratégie qui orientera ses activités pour la période 2022-2026. L'objectif ultime de la Stratégie est de mettre en place des écosystèmes parlementaires pour la démocratie. L'*Appel du Sahel* a été rédigé dans l'esprit de la nouvelle Stratégie. Il donne la priorité à l'ensemble des domaines d'action recensés par celle-ci, notamment : la paix et la sécurité, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la participation des jeunes, les changements climatiques et le développement durable pour tous. Dans le cadre de l'approche écosystémique, l'UIP mettra l'accent sur la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes qui influencent les parlements, les parlementaires et l'ensemble de la société. La priorité consiste à s'assurer que les activités sont dictées par les besoins du Sahel et par les acteurs de la région.

3. Orientation thématique, objectifs et méthodologie

Les thèmes touchant les populations locales seront examinés lors de la deuxième réunion de cette série. La question abordée sera la suivante : *Mobiliser les populations locales dans l'action menée pour prévenir l'extrémisme violent et s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme*. La réunion aura vocation à éclaircir les conséquences de l'extrémisme violent sur les populations locales et le rôle que les différentes parties prenantes peuvent jouer pour s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme. Le projet s'appuie sur une définition de travail du terme "communauté", issue du *Cambridge Dictionary* : "les personnes vivant dans une zone particulière ou qui sont considérées comme une unité du fait de leurs intérêts, groupe social ou nationalité communs". La réunion permettra d'adapter cette définition au contexte du Sahel.

Les causes de la prolifération du terrorisme sont multiples et bon nombre d'entre elles ont une incidence sur les populations locales et nécessiteront des réponses variées, notamment :

- les clivages ethnoreligieux ou tribaux qui sont utilisés comme outils de recrutement par les organisations terroristes ;
- les chefs religieux et les dirigeants locaux qui sont recrutés, intimidés ou qui subissent des pressions ;



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



- les groupes terroristes qui intensifient leur recrutement dans les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants, et la nécessité d'adopter des mesures sensibles à l'âge et au genre afin de répondre efficacement à ces menaces évolutives ;
- les groupes terroristes qui ciblent systématiquement les communautés frontalières, à des fins de recrutement ou d'intimidation, en vue de contrôler les zones frontalières ;
- les changements climatiques, la pauvreté et l'absence de perspectives économiques qui obligent les jeunes hommes et femmes à se tourner vers les organisations radicales ou criminelles afin de soutenir leurs familles, notamment au Sahel où le taux de natalité est l'un des plus élevés au monde ;
- un ressentiment grandissant et la détérioration de la confiance accordée aux autorités, en raison de l'absence de services publics et de l'inefficacité des organes exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement, lacunes qui sont mises à profit par les groupes terroristes qui offrent aux communautés locales divers services (sécurité, opportunités d'emploi, éducation, etc.) ;
- les responsables gouvernementaux qui utilisent la stratégie consistant à *diviser pour mieux régner* dans le dessein de provoquer des conflits entre les groupes ;
- la non-exécution des accords de paix, l'érosion de l'état de droit et l'inaccessibilité de la justice qui, de diverses manières, incitent les populations à se faire justice et à créer ou à rejoindre des groupes armés d'auto-défense ;
- des efforts de lutte contre le terrorisme mal gérés utilisés contre certaines populations.

Il conviendrait de renforcer la communication entre les communautés et les agences gouvernementales et d'établir des mécanismes et des plateformes d'alerte précoce visant à déceler les méthodes de radicalisation et de recrutement utilisées par les groupes terroristes, et ce dès les premiers stades.

La réunion d'une durée de deux jours réunira les membres du Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent de l'UIP, des parlementaires de la région du Sahel, des chefs religieux et des responsables locaux, l'ONU, des membres des assemblées parlementaires régionales, des victimes du terrorisme, des personnes anciennement radicalisées, des représentants de la société civile et des organisations non-gouvernementales, et des experts du domaine. La réunion s'appuiera sur une démarche participative afin de garantir que les parties prenantes locales, en particulier les parlementaires et les habitants de la région du Sahel, jouent un rôle central dans les délibérations visant à détecter et à comprendre les difficultés auxquelles les communautés et la région dans son ensemble doivent faire face, ainsi que dans le cadre de l'élaboration des recommandations.

L'objectif de la réunion sera de recenser les besoins des populations du Sahel afin de promouvoir la résilience à la radicalisation et de s'intéresser aux conditions dans lesquelles le terrorisme prospère ou recule. Les participants s'intéresseront tout particulièrement au lien étroit entre les communautés et leurs autorités (y compris les parlements) pour mettre en lumière des possibilités de coopération effective visant à élaborer des mesures préventives. À cet égard, il est essentiel d'identifier les chefs des communautés (par ex., chefs religieux ou tribaux) et de recenser les bonnes pratiques. La question du *manque de confiance dans les autorités* sera également abordée en tant que domaine d'action important. Les participants envisageront des mesures de renforcement de la confiance comme prérequis permettant aux parlementaires et aux autorités de nouer un dialogue constructif avec les communautés. Cette réunion portera une attention particulière à plusieurs groupes sociaux et parties prenantes importants, notamment :

- *les enfants et les jeunes*, qui sont particulièrement exposés à la radicalisation ;
- *les femmes*, qui sont exposées en tant que victimes du terrorisme et de l'extrémisme violent, vulnérables à la radicalisation et moteurs clés de la déradicalisation, en particulier au sein du foyer ;
- *les responsables politiques locaux*, qui sont d'importantes parties prenantes qui permettent de traduire les besoins en politiques et facilitent un changement durable.



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



Les participants formuleront des recommandations qui seront présentées lors du Sommet intitulé *La réponse mondiale à l'Appel du Sahel*.

En raison de la complexité de certains facteurs d'insécurité dans la région du Sahel, il est entendu que cette approche communautaire et les recommandations qui en découlent doivent être interprétées à la lumière des recommandations issues des quatre autres réunions, qui seront évoquées conjointement lors du Sommet mondial.

La réunion communautaire poursuivra deux des objectifs de la Stratégie de l'UIP 2022-2026 : *renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces et favoriser l'action parlementaire collective*. Les débats porteront sur l'appui fourni aux parlements du Sahel, étant donné que ces derniers ont été reconnus comme des acteurs clés pour représenter et défendre les droits des citoyens. En renforçant leur rôle, les parlements seront en mesure de s'acquitter plus efficacement de leur mandat. L'action parlementaire collective est également au cœur de l'*Appel du Sahel*. Un secrétariat commun composé de l'UIP et de plusieurs organisations parlementaires régionales supervise l'Appel. La réunion considère la mobilisation des populations locales comme un défi régional et envisage d'élargir davantage ce groupe de parties prenantes afin de mobiliser l'ensemble de l'écosystème parlementaire.

Compte tenu de la grande diversité des parties prenantes engagées et de la complexité de la question, une phase préparatoire précédera la réunion. Elle s'organisera de la façon suivante :

- 1) une réunion de coordination interne entre le Secrétariat de l'UIP, les membres du bloc parlementaire et l'ONUDC. Les participants à la table ronde seront choisis. Les questions directrices seront préparées puis partagées avec les participants.
- 2) une deuxième réunion pour les représentants de tous les organismes participant à la réunion. Celle-ci permettra de se pencher sur les réponses et de les résumer dans des projets de recommandations qui seront ensuite examinés lors de la réunion.

4. Date et lieu

La réunion se tiendra au Centre international de conférences Abdelatif Rahal à Alger (Algérie) du 26 au 27 février 2023. Cette réunion est organisée conjointement en coopération avec l'honorable Assemblée populaire nationale d'Algérie.

5. Résultats

Les recommandations de la réunion seront présentées au Sommet mondial. Elles aborderont des questions de ce type :

- Quelles méthodes utilisent les groupes terroristes pour recruter ou fidéliser leurs membres ?
- Quels sont les facteurs de vulnérabilité à la radicalisation des individus ?
- Quel discours théologique sous-tend la rhétorique des organisations terroristes ?
- Quelles sont les mesures prises pour prévenir l'extrémisme violent ou s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation ?
- Comment pouvons-nous évaluer l'impact des différentes interventions axées sur le développement, la prévention de l'extrémisme violent ou la lutte contre le terrorisme qui sont mises en œuvre ?
- Quels sont les mécanismes de coordination qui ont été mis en place entre les différentes parties prenantes ?
- Quelles sont les mesures de soutien nécessaires pour renforcer les communautés, la société civile et les institutions ?
- Comment peut-on soutenir et protéger de manière appropriée les communautés particulièrement vulnérables (les femmes, les enfants et les jeunes) ou utiles (les responsables politiques) ?



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.



- Quelles mesures peuvent être mises en place pour faciliter le renforcement de la confiance entre les communautés et les autorités ?
- Comment les différentes parties prenantes peuvent-elles collaborer afin de promouvoir la citoyenneté, l'état de droit et le statut d'État ?
- Quelles sont les mesures qui seront nécessaires à l'avenir pour prévenir l'extrémisme violent et s'attaquer aux causes profondes de la radicalisation ?

6. Coordonnées

Pour toute demande de renseignements généraux ou spécifiques, veuillez contacter le programme de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à l'adresse counter-terrorism@ipu.org.
Nous vous recommandons de garder ct-assistant@ipu.org en copie dans toute correspondance.
Pour les questions relatives aux sujets communautaires, veuillez contacter interfaith@ipu.org.